



A retenir

VERS DE LA GRAPPE	Comptez les perforations sur les baies pour évaluer le risque potentiel de la 3 ^{ème} génération. Génération la plus préjudiciable pour la qualité de la récolte.
OÏDIUM	Sur les parcelles présentant des symptômes sur baies, maintenez la surveillance jusqu'au début de la véraison. En l'absence de symptôme, la protection peut être stoppée.
MILDIU	Surveillez les prévisions météorologiques afin de préserver les 2/3 supérieurs du feuillage des contaminations épidémiques.
BLACK-ROT	Sur les parcelles tardives, restez vigilants en cas d'orages et de présence de taches sur feuilles.
FLAVESCENCE DOREE	Prospectez votre vignoble et contactez votre référent FD en cas de doute. T3 : 29 juillet au 12 août.

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Liste des produits de biocontrôle](#)
- [Lien vers l'arrêté régional Flavescence dorée](#)




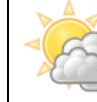
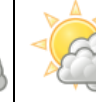
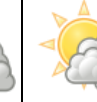
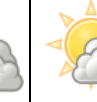
METEO

• Retour sur la période écoulée

La période du 20 au 27 juillet a, encore, été sèche.

• Prévision pour la période du 29 juillet au 4 août

La fin de semaine s'annonce chaude.

	Mer 29	Jeu 30	Vend 31	Sam 1	Dim 2	Lun 3	Mar 4
Températures	18-33	18-38	20-39	20-34	19-30	17-28	15-30
Tendances							

STADES PHENOLOGIQUES

Vignoble de Marcillac : de « fermeture de la grappe » sur l'ensemble des secteurs à « premiers grains vérés » sur les parcelles précoces.

Des signes de stress hydrique sont observés sur quelques parcelles sur les sols de « tran ».

Vignobles d'Entraygues, d'Estaing et de Millau : La véraison semble débuter.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
Comité de validation :
Chambre d'agriculture de
l'Aveyron, Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, Unicolor cave de
Valady

MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

- **Situation au vignoble** : Les vignobles sont sains.

Évaluation du risque : Les vignobles aveyronnais sont sains.

La véraison est sur le point de débiter et la sensibilité des grappes diminue.

Il convient toutefois de rester vigilant si un orage était annoncé afin de préserver l'état sanitaire du feuillage afin qu'il reste fonctionnel jusqu'à la récolte. Si les prévisions restent sèches, la protection peut être stoppée.

Sur les parcelles avec des symptômes, le risque de repiquage existe avec l'humidité matinale.

Méthodes alternatives : En présence de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage léger peut permettre de limiter l'évolution du champignon en empêchant les repiquages vers le bas de la végétation.

OÏDIUM *(Erysiphe necator)*

- **Situation au vignoble**

Vignoble de Marcillac : Présence sporadique, sur le vignoble, de baies atteintes.

Vignoble d'Entraygues, Estaing et Millau : Pas d'évolution cette semaine.

Évaluation du risque : Le stade « fermeture de la grappe » étant atteint, la protection peut être stoppée sur parcelles saines.

Sur parcelles présentant des symptômes, il faut encore rester vigilant afin de limiter la propagation du champignon d'autant que les conditions météorologiques sont favorables à l'oïdium.

Mesures prophylactiques : Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage à la nouaison ou début véraison mais toujours côté « soleil levant ».

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

BLACK ROT *(Guignardia bidwellii)*

- **Situation au vignoble**

Sur l'ensemble des vignobles, hors témoin, la situation est saine.

Évaluation du risque : La véraison est enclenchée dans les situations précoces, la semaine s'annonce sèche : la vigilance peut-être relâchée.

Dans les situations plus tardives, restez vigilants en cas de prévisions orageuses et présence de taches sur feuilles.

VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

- **Situation au vignoble**

Vignoble de Marcillac : Les captures perdurent. Des perforations sont visibles, avec, parfois, dépassement du seuil de risque en fin de G2.

• Données de la modélisation (LOB – IFV)



Perforation d'eudémis sur baies
Photo Vignerons du Vallon

Le deuxième vol serait terminé ainsi que le dépôt des pontes.

Les stades L2 à L5 sont modélisés.

Évaluation du risque : Le 2^{ème} vol est toujours en cours. Les perforations sont visibles et la pression est, parfois, forte (secteur de Clamouque, notamment).

La gestion de la G2 n'est plus d'actualité.

Afin d'évaluer le niveau de pression et ajuster la stratégie en G3, un dénombrement des perforations doit être réalisé.

Seuil indicatif de risque :

- 10 perforations pour 100 grappes en fin de G2
- 5 perforations pour 100 grappes (en confusion)

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

Les populations larvaires restent faibles. Quelques grillures sont visibles sur le vignoble de Marcillac.

Évaluation du risque : Surveillez les niveaux de populations. Maintenez un feuillage sain jusqu'à la récolte.

Seuil indicatif de risque : 100 larves pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

• Situation au vignoble

La prospection est en cours.

Évaluation du risque : Les dates d'intervention sont fixées par arrêté préfectoral :

T1	du 12 au 22 juin	Terminé
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 (27 juin au 7 juillet) en AB : 10 jours après le T1 (22 juin au 2 juillet)	Terminé
T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque (2 au 12 juillet)	29 juillet au 12 août Terminé

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mères.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2019 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds FD dans la parcelle...

AUTRES OBSERVATIONS

Des symptômes d'**esca** sont visibles sur le vignoble de Marcillac et sur Millau (Cabernet).

Acariens jaunes : sur les parcelles présentant quelques symptômes, le suivi de la progression des populations est nécessaire.

Les **typhlodromes** sont toujours présents dans les vignes. Quelques œufs de chrysope sont aussi recensés.

Prochain BSV, mardi 4 août 2020

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave de Valady et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.